

Contrat de mariage établi chez un notaire

Par Gwechall, le 13/02/2008 à 11:39

Bonjour,

Je suis marié sous le régime de la séparation de biens. Ma question: dois-je payer pour la maison de retraite de ma belle-mère ? merci pour votre réponse

Par Jurigaby, le 13/02/2008 à 12:40

Bonjour.

A ma connaissance, oui vous pouvez être amené à payer..